

LA BELLE SAISON

JUIN 2008 | VOLUME XIV, NUMÉRO 2

OUBLIER LA VACANCE DES VALEURS ET APPRÉCIER LA VALEUR DES VACANCES



JEAN-PIERRE TREMBLAY
Vice-président exécutif

La période d'accalmie estivale s'avère un moment propice pour oublier quelque peu les scandales financiers et pour apprécier le temps qui nous est donné de récupérer. C'est la grâce que notre équipe vous souhaite alors que débute la belle saison.

Régime enregistré d'épargne-études : nous sommes prêts!

Tel qu'annoncé par le gouvernement du Québec l'an dernier, les bénéficiaires des régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) peuvent profiter maintenant d'une subvention provinciale, sous réserve de certaines conditions. Des informations récentes ont mis en évidence le fait que certaines institutions financières ne sont manifestement pas préparées, sur le plan informatique, à recevoir ces subventions. Nous sommes heureux – et fiers ! – de vous informer que notre société s'est fait un devoir et un point d'honneur d'être fin prête dès que le gouvernement du Québec procédera aux remises attendues. Soyez assurés que nous suivons ce dossier de très près et que nous vous tiendrons informés sans délai.

PCAA et Fonds FMOQ : Bonne nouvelle!

Dans les dernières éditions de ce bulletin, nous vous avons informés que le Fonds marché monétaire FMOQ détenait 600 000 \$ (moins de 2 % de son actif) d'un titre de papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA). Nous sommes heureux de vous informer qu'en mai et juin derniers, nous avons reçu trois remboursements de capital totalisant près de 440 000 \$, plus des intérêts courus. Quant au solde de 160 000 \$, il a été converti en un billet à taux variable échéant le 17 septembre 2010. Comme nous l'avons déjà mentionné, la qualité des créances sous-jacentes (essentiellement des prêts automobiles de la société GMAC), de même que le règlement partiel susmentionné, nous permettent d'anticiper en toute confiance un règlement final positif dans ce dossier.

Note : Les PCAA sont des produits structurés à l'aide de la titrisation (opération par laquelle les établissements bancaires mobilisent leurs créances). L'opération consiste d'abord à acheter les actifs de différents prêteurs (hypothèques, prêts baux auto, créances sur cartes de crédit, etc.) pour les regrouper dans une fiducie. Pour financer l'achat de ce portefeuille d'actifs, on émet ensuite du papier commercial, soit des titres de dettes à court terme (30 à 90 jours). Lorsqu'une émission arrive à échéance, d'autres investisseurs réinvestissent (LaPresseAffaires.com, 17 novembre 2007).

DANS CE NUMÉRO...

L'histoire en capsule	3
Le Fonds revenu mensuel FMOQ : revenu stable et fiscalement avantageux	4
Survol des marchés financiers	6
Rendements annuels composés	7
Valeurs unitaires des parts	7
Frais de gestion	7
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	7
Offre globale de produits et services	8
Pour nous joindre	8

Information semestrielle sur les Fonds FMOQ

Les *États financiers intermédiaires au 30 juin 2008* et le *Rapport de la direction sur les rendements des Fonds FMOQ au 30 juin 2008* seront disponibles au cours de l'été. Puisque la réglementation permet d'expédier ces documents uniquement aux participants qui en font la demande, si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à nous signifier dès maintenant votre intérêt à les recevoir, en communiquant avec nous par téléphone, par télécopieur, par courrier ou par courriel. Prenez note que ces documents seront disponibles dans notre site Internet (www.fondsfoq.com) ainsi que dans celui du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (www.sedar.com). En format papier ou électronique, vous avez tout intérêt à prendre connaissance de ces documents. Le cas échéant, nous recevrons avec plaisir vos questions ou commentaires.

Protection de la confidentialité de vos données

L'ensemble des données contenues dans les dossiers papier et électroniques de nos participants sont traitées en toute confidentialité. Nous attachons une attention particulière à la sécurité de ces renseignements, et seules les personnes autorisées y ont accès. Prenez note qu'en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, vous avez le droit de consulter les renseignements personnels vous concernant et même d'en obtenir une copie, si tel est votre désir. Vous avez également le droit de faire corriger votre dossier ou, si besoin est, de le compléter. Vous pouvez également vous prévaloir du droit de faire retirer votre nom de nos listes de sollicitation.

Fondation du Programme d'aide aux médecins du Québec

La société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* est heureuse d'appuyer de nouveau la cause de la Fondation du programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ), et ce, par le biais d'une commandite lors de la 3^e édition du tournoi de golf des Fédérations médicales au profit de la Fondation du PAMQ. Cet événement se tiendra le lundi 28 juillet prochain. Pour de plus amples renseignements, consultez le site www.pamq.org.

Visites en région de nos conseillers

Notre programme de service en région connaît un franc succès auprès des participants de l'extérieur des grands centres de Montréal et Québec. Nos conseillers continuent donc à se déplacer régulièrement dans toutes les régions afin de rencontrer les participants, les médecins et les optométristes qui prennent rendez-vous avec eux après avoir été avisés, à l'avance, par lettre. N'hésitez pas à tirer parti de ce service sur mesure.

Tournée des associations affiliées à la FMOQ

Comme par les années passées, nous serons présents aux diverses assemblées que tiendront, l'automne prochain, les associations affiliées à la FMOQ. Pour chacun des membres de notre équipe, cette tournée est d'autant plus intéressante qu'elle permet de rencontrer les participants aux Fonds FMOQ et d'échanger avec les membres de la Fédération afin de connaître leurs préoccupations en matière de finances personnelles. Nous tenons à remercier les dirigeants des associations qui nous accueillent chaleureusement. Au plaisir de vous rencontrer !

Salon Vision Show 2008

L'entente de partenariat conclue avec l'Association des Optométristes du Québec nous donnant l'opportunité de participer au *Salon Vision Show*, nous saisisons de nouveau avec grand plaisir ce privilège. Nous serons donc présents lors de l'édition 2008 qui se tiendra les 7 et 8 novembre prochain, à Montréal. Nos conseillers ont très hâte de vous rencontrer et de répondre à vos questions sur nos produits et services. Au plaisir de vous revoir l'automne prochain !

Une nouvelle brochure

Les participants aux Fonds FMOQ et les autres membres de la communauté médicale apprendront avec plaisir la publication d'une nouvelle brochure d'information financière de la série *À propos de ...*. Cette année, nous avons mis à jour celle qui était consacrée à un de nos produits vedettes – le REER – et qui avait été publiée en 2001. Le numéro du bulletin de décembre 2007 contenait un coupon-réponse à compléter afin de recevoir ce document d'information de

qualité. Les personnes qui n'ont toujours pas signifié leur intérêt à recevoir cette nouvelle édition peuvent prendre contact avec nous. Outre la toute dernière qui traite du REER, toutes les autres brochures sont disponibles en format papier ou peuvent être téléchargées depuis notre site Internet (www.fondsfoq.com). Les sujets abordés ? *Les fonds communs de placement – La gestion de placement – Les finances personnelles de A à M – Les finances personnelles de N à Z – L'indépendance financière : l'accumulation d'un capital-retraite et L'indépendance financière : l'utilisation optimale d'un capital-retraite.*

Sauvons des arbres !

Les participants aux Fonds FMOQ qui le désirent peuvent ne plus recevoir leur *Relevé de placement* en format papier. En effet, nos systèmes informatiques nous permettent de déposer, dans la section « Accès à votre compte » de notre site Internet (www.fondsfoq.com), le *Relevé de placement* des participants qui en font la demande. Cette section entièrement sécurisée est accessible en tout temps exclusivement au détenteur du compte. Le participant qui fera ce choix environnemental recevra un message l'informant de la disponibilité de son *Relevé de placement* dès son dépôt dans le site. Ce message contiendra des hyperliens lui permettant de consulter la documentation normalement incluse dans l'envoi. Dans le même ordre d'idées, les participants aux Fonds FMOQ qui ne souhaitent plus recevoir systématiquement un *Avis de transactions* à chaque fois qu'ils en font une, peuvent en faire la demande. Cette option peut s'avérer particulièrement intéressante pour les participants qui se prévalent du programme de prélèvements préautorisés. Pour choisir ces options, il faut toutefois être obligatoirement inscrit à notre service de consultation du compte par le biais d'Internet et signer le formulaire pertinent. Pour de plus amples renseignements, consultez votre conseiller des Fonds FMOQ.

Déménagement ? Changement d'adresse de courriel ?

Vous avez déménagé ? Changé d'adresse de courriel ? Vos coordonnées personnelles ont été modifiées ? N'oubliez pas de nous en faire part, en nous retournant les informations dans l'enveloppe-réponse jointe à ce bulletin, en nous téléphonant, ou encore en nous faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : info@fondsfmoq.com. Vous avez intérêt à agir sans délai, car la Loi sur le Curateur public nous contraint de remettre à Revenu Québec toutes les sommes non réclamées. Merci de votre collaboration !

Au revoir Claire !

Les participants se joindront à nous pour souhaiter la meilleure des retraites à une précieuse collaboratrice, Madame Claire Cacheux. En 1999, elle avait accepté d'interrompre une première retraite bien méritée après nombre d'années au service d'une autre institution financière, afin

de se joindre à notre équipe à titre de conseillère. En mai dernier, malheureusement pour nous, l'heure de la retraite définitive de Claire a sonné. Les participants qui ont eu la chance de transiger avec elle conserveront un souvenir chaleureux de son accent charmant, de sa courtoisie et de son efficacité. Merci Claire pour cette précieuse contribution au développement de la société et, surtout, bonne, agréable et longue retraite !

Bonnes vacances !

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter d'excellentes vacances. Nous invitons les personnes qui désirent profiter de cette période d'accalmie pour réviser leur portefeuille, à prendre rendez-vous avec un de nos conseillers.

Pendant la période estivale, nos bureaux seront ouverts selon l'horaire habituel, soit de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

UNE PÉRIODE PEU RELUISANTE

La médecine monastique s'est affirmée pendant la période carolingienne, c'est-à-dire durant la dynastie des rois francs qui ont régné sur l'Europe occidentale, entre 750 et le X^e siècle. Caractérisée par un renouveau intellectuel, cette ère ne fut cependant pas remarquable sur le plan de la médecine.

Outre les moines, des membres du clergé séculier possédaient aussi des connaissances médicales. Il appert cependant qu'à des prescriptions de remèdes doctement concoctés par les moines durant le haut Moyen Âge, se mélangeaient des pratiques magiques, des formules pieuses et des invocations de saints. Ces recettes étaient accompagnées d'incantations.

Certains historiens sont d'avis qu'un relent de paganisme* expliquerait ces gestes d'hommes d'Église qui seraient allés au-delà du secours charitable pour prendre en charge le soin des corps, son corollaire inséparable en raison de l'attrait exercé par les pratiques magiques quant au salut des âmes.

Au fil des ans, l'exercice de la médecine s'éloigna du domaine de la charité pour s'apparenter à des dons de Dieu qu'il était approprié d'accroître par l'étude et, par voie de conséquence, qu'il convenait de rétribuer financièrement. La pratique médicale s'est ainsi transformée en une profession acquise au cours de longues études, pour graduellement devenir incompatible avec l'état monastique.

C'est dans l'Italie du Sud, point de rencontre et d'influence réciproque des cultures grecque et latine, que le modèle du médecin savant occidental se construisit.

* Terme générique désignant les religions païennes, c'est-à-dire ni chrétienne ni juive.

Source : CALLEBAT, Louis et autres. *Histoire du Médecin*, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.



Associé à un courtier de plein exercice, ce conseiller en placement est exclusivement dédié aux clients référés par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* dans le cadre d'une entente de partenariat.

Il compte plus de 20 ans d'expérience et est rémunéré exclusivement à salaire. N'hésitez pas à vous informer.

- REER AUTOGÉRÉ
- COMPTE AU COMPTANT
- COURTAGE DE PLEIN EXERCICE

PAUL ANGERS

1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 1122 Montréal (Québec) H3G 1R8
angersp@vmbi.ca

Téléphone : 514 954-3636 ou 1 866 954-3636

Télécopieur : 514 954-1038

Membre – Fonds canadien de protection des épargnants

LE FONDS REVENU MENSUEL FMOQ : REVENU STABLE ET FISCALEMENT AVANTAGEUX



MARTIN VALLÉE, CFA
Conseiller financier
Représentant en épargne collective
Les Fonds d'investissement FMOQ inc.
Responsable du suivi des gestionnaires
Société de gérance des Fonds FMOQ inc.

Lancé en octobre 2006, le Fonds revenu mensuel FMOQ a pour objectif de générer un revenu stable, comparable à celui d'une obligation ou d'un certificat de placement garanti (CPG), mais plus efficace fiscalement et capable de dégager une plus-value à long terme.

C'est la raison pour laquelle ce Fonds est investi de façon équilibrée, dans le but de produire un revenu régulier annuel avoisinant 5 %. Les frais de gestion annuels (incluant les taxes) étant de 1 %, il est possible d'envisager une distribution annuelle de revenu de l'ordre de 4 %, sans avoir à puiser dans le capital du Fonds*. Pour y arriver, les gestionnaires de portefeuilles de Fiera Capital privilégient les titres à court terme et les obligations, les actions privilégiées, les actions ordinaires à dividende élevé ainsi que les fiducies de revenu. Les pourcentages entre les différentes catégories d'actifs varient en fonction des perspectives des gestionnaires et des balises qui leur sont fixées.

Ce Fonds est investi totalement au Canada, ce qui permet de profiter des crédits d'impôt pour dividendes de source canadienne. Actuellement, le taux d'imposition maximal pour un dividende est de 29 %, comparativement à 48 % pour un revenu d'intérêt. En pratique, ceci signifie qu'au taux marginal d'imposition le plus élevé, pour un investissement dans un compte non enregistré, le rendement après impôts est le même pour un revenu d'intérêt de 5,46 % que pour un revenu de dividende de 4 %.

Revenu d'intérêt : $5,46 \% \times (1-48 \%) = 2,84 \%$

Revenu de dividende : $4 \% \times (1-29 \%) = 2,84 \%$

Le Fonds revenu mensuel FMOQ distribue donc un revenu fiscalement avantageux d'environ 4 % par année, mais il ne faut pas confondre « distribution de revenu » et « rendement », et ce, pour les raisons suivantes :

a) la distribution de revenu peut être réinvestie dans le Fonds sous forme de nouvelles parts qui peuvent cependant être encaissées ; ces distributions sont mensuelles, d'où la désignation de Fonds revenu mensuel FMOQ ;

b) le rendement tient compte des distributions de revenu auxquelles s'ajoute la plus ou moins value des titres en portefeuille.

Croissance à long terme

Le potentiel de croissance à long terme provient principalement des actions ordinaires et des fiducies de revenu. En sélectionnant judicieusement des titres parmi plusieurs secteurs d'activité économique, les gestionnaires devraient pouvoir investir dans des sociétés susceptibles d'augmenter leurs bénéfices au fil des ans et, conséquemment, d'accroître la valeur de leurs actions et de bonifier leurs dividendes.

Bien que cette recherche de croissance à plus long terme ait pour corollaire une volatilité accrue des rendements à plus court terme, les détenteurs qui encaissent les distributions de revenu mensuel devraient observer une croissance de leur capital au fil des années et préserver leur pouvoir d'achat. Il ne faut cependant pas sous-estimer les effets néfastes de l'inflation à long terme. À titre d'exemple, avec un taux d'inflation de 3 %, il ne faut que 14 ans pour que le prix d'un bien passe de 100 \$ à 150 \$.

Un bon départ

Depuis sa création, il y aura bientôt deux ans, le Fonds revenu mensuel FMOQ a généré un rendement annuel composé de 5,7 %. Ce laps de temps inclut la date du 31 octobre 2006, alors que le gouvernement fédéral a modifié les règles fiscales relatives aux fiducies de revenu, une décision qui a entraîné une correction quasi instantanée d'environ 20 % des titres de ce secteur.

Le Fonds a tout de même généré un rendement positif de 0,8 % du 6 octobre au 31 décembre 2006, de 7,2 % en 2007, et de 1,9 % pour les six premiers mois de 2008.

Catégorie

d'actif	Actuellement	Min.	Cible	Max.
Court terme et obligations	40 %	20 %	30 %	40 %
Actions privilégiées	11 %	10 %	15 %	20 %
Actions ordinaires	22 %	15 %	25 %	35 %
Fiducies de revenu	27 %	15 %	30 %	40 %

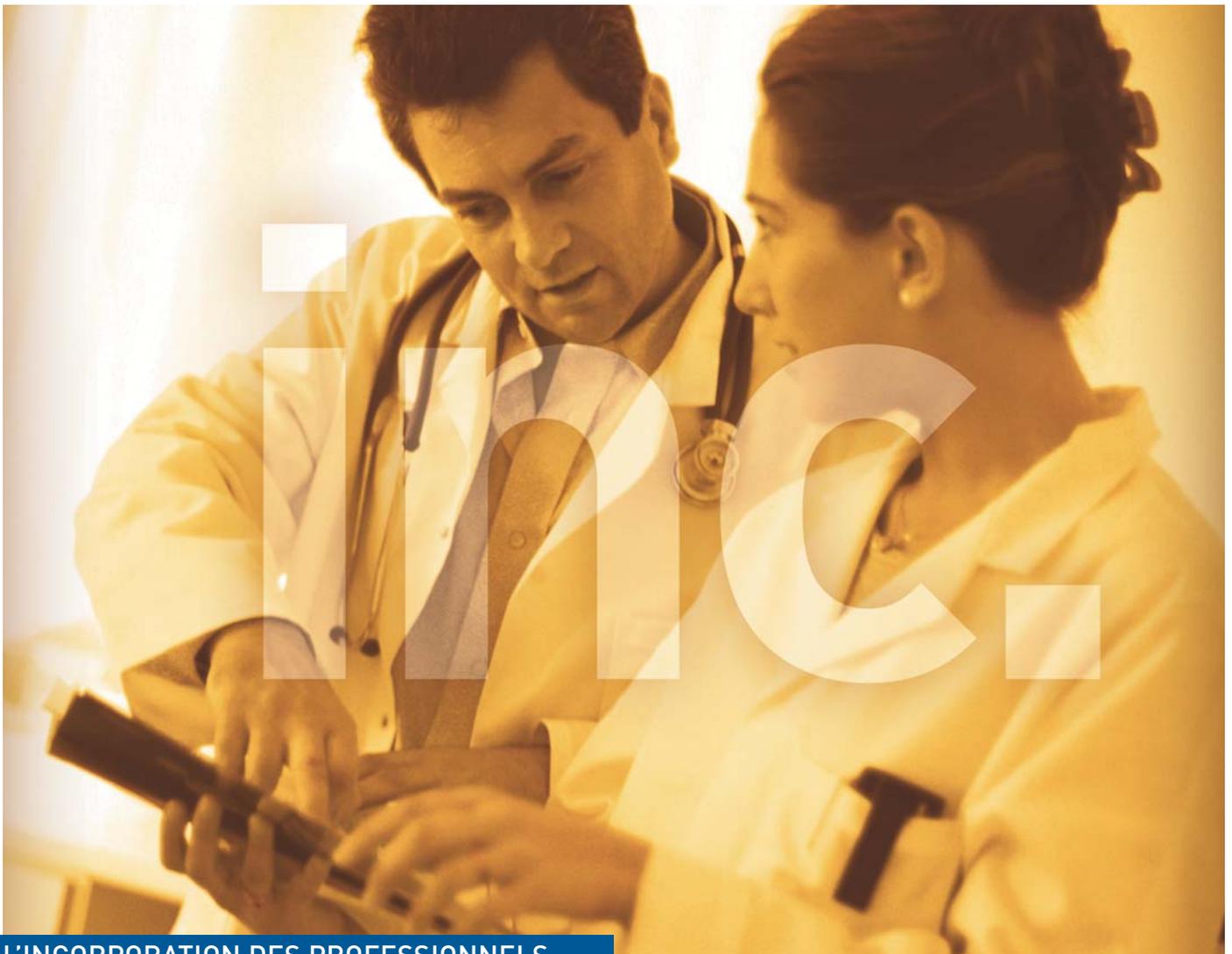
Rendements du Fonds revenu mensuel FMOQ

Du 1 ^{er} janvier au 27 juin 2008 (non annualisé)	1,9 %
Pour l'année 2007	7,2 %
Du 6 octobre 2006 au 31 décembre 2006 (non annualisé)	0,8 %
Du 6 octobre 2006 au 27 juin 2008 (annualisé)	5,7 %

Bien que particulièrement adapté pour les participants en phase de décaissement, ce Fonds peut s'avérer intéressant pour tous les investisseurs, en raison de la composition de ses actifs et du rendement auquel il donne lieu. Les participants qui ne souhaitent pas se prévaloir de la distribution mensuelle du Fonds peuvent le faire, car cette dernière, à l'instar de tous les autres Fonds FMOQ, est automatiquement réinvestie dans le Fonds sous forme de parts additionnelles.

Étant donné sa stratégie de placement différente de celles des Fonds omnibus et de placement FMOQ, le Fonds revenu mensuel FMOQ constitue un Fonds équilibré complémentaire à ces derniers. En plus d'être un élément de diversification fort intéressant pour un portefeuille, il permet de bénéficier des nombreux avantages des Fonds FMOQ.

* Le taux de distribution du Fonds revenu mensuel FMOQ est établi annuellement par la société de gestion du Fonds en fonction des projections de revenus de chacune des catégories d'investissement du Fonds. Ce montant peut être ajusté tout au long de l'année, si les conditions de marché changent. Si les revenus et les gains en capital que réalise le Fonds ne suffisent pas au montant de la distribution, le Fonds effectue alors un remboursement de capital pour combler la différence.



L'INCORPORATION DES PROFESSIONNELS

PENSEZ-Y BIEN !

Avez-vous songé à l'incorporation de votre pratique professionnelle ? Notre service de planification financière est à votre disposition pour vous fournir, moyennant des honoraires fixes de 240 \$ plus taxes, une analyse de votre situation personnelle. Cette démarche avisée vous permettra de faire un choix éclairé.

Vous faites partie d'une équipe de plusieurs professionnels intéressés et souhaitez en savoir davantage ? Nous vous offrons la possibilité d'aller vous rencontrer pour une présentation de groupe. C'est gratuit et sans obligation.

Votre pratique professionnelle est déjà incorporée ? Saviez-vous qu'il existe des produits d'investissement très avantageux au niveau fiscal ? Nous avons sélectionné une gamme de ces produits pour vous offrir ce qu'il y a de meilleur, et ce, tout en respectant l'ensemble de vos placements et votre profil d'investisseur.

Développements économiques

La crise financière qui a affecté les marchés financiers au cours de l'automne 2007 semble avoir culminé au premier trimestre de cette année et être enfin en voie de se résorber. Alors que ses répercussions et celles de l'implosion de la bulle immobilière aux États-Unis se manifestent encore sur les consommateurs américains, une autre vague déferle sur les économies à travers le monde : l'inflation grimpe. En effet, le fait saillant du deuxième trimestre de 2008 est sans contredit cette recrudescence de l'inflation qui a frappé particulièrement durement les pays pauvres du globe. Les prix des céréales ont connu une explosion sans précédent alors que ceux de l'énergie poursuivaient leur ascension.

Aux États-Unis, la confiance des consommateurs est à son plus bas niveau depuis plus de 15 ans. En effet, l'endettement important des dernières années et la perte de valeur de leurs actifs ont miné la qualité du bilan financier des ménages. Cette situation, conjuguée à la hausse récente du prix de l'essence et des aliments, a exacerbé l'inquiétude des consommateurs à un point tel que les stimuli fiscaux mis en place (la plupart des contribuables ont reçu un chèque au mois de mai) n'auront qu'un effet temporaire sur leurs dépenses. En conséquence, les États-Unis ne pourront pas éviter la récession cette année.

Les indicateurs avancés de l'économie mondiale pointent vers une année plus difficile et confirment la propagation du ralentissement américain. Les économies du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) continuent de connaître une croissance élevée mais le rythme de croissance attendu par les indicateurs avancés est au plus bas niveau depuis 2002. Un tel contexte de ralentissement du rythme de croissance de l'économie mondiale devrait libérer un peu de pression sur les prix des ressources naturelles, en particulier les métaux industriels et l'énergie.

Politique monétaire et titres à revenu fixe

Le mois de juin a été marqué par un changement de cap de la part des autorités monétaires nord-américaines : une pause dans la séquence de baisses du taux directeur. Le communiqué émis par la Réserve Fédérale le 25 juin dernier, exprime clairement que les mesures fiscales et monétaires sont jugées suffisantes pour stimuler l'économie et que les risques de déséquilibre proviennent maintenant de l'inflation. Bien que les membres du *Open Market Committee* de la Fed prévoient une baisse de l'inflation à la fin de l'année et en 2009, ils estiment que, « à la lumière des hausses continues des prix de l'énergie et d'autres denrées de base et du niveau élevé de certains indicateurs d'anticipation de l'inflation, l'incertitude demeure élevée sur les perspectives de l'inflation ».

Les taux obligataires ont augmenté tout au long du trimestre, dû à la hausse de prix et à la perspective d'une spirale inflationniste. Cependant, en juin, la publication de statistiques économiques plus sombres faisant état d'un net ralentissement de l'économie américaine, a calmé les marchés. Finalement, la hausse des taux des obligations du Canada à 10 ans n'aura été que d'environ 30 points de base au cours du trimestre.

Marchés boursiers

La forte pondération des matériaux de base au sein du marché boursier canadien a permis au S&P/TSX de terminer le trimestre en hausse, et ce, malgré le repli enregistré à partir de la mi-juin. En comparaison, le marché boursier américain a connu un bon mois d'avril puis la hausse des prix de l'énergie est venue assombrir les perspectives de croissance des bénéficiaires et le marché boursier a fortement replié en mai et juin.

Notons qu'au cours du deuxième trimestre, la relative stabilité du dollar canadien contre la devise américaine n'a pas influencé la performance de nos placements sur les marchés étrangers.

À l'horizon

Nous considérons toujours que le scénario le plus probable consiste en la poursuite de la récession américaine. L'implosion du marché immobilier et la hausse des prix de l'énergie accentueront le retrait des consommateurs de l'activité économique. Les effets secondaires de ce ralentissement vont continuer de se propager dans le reste du monde. Le marché boursier canadien pourrait souffrir d'une telle situation puisque les prix des matériaux de base devraient baisser substantiellement.

Sur un horizon d'un an, les marchés boursiers mondiaux ne présentent pas de potentiel de rendement intéressant. La situation actuelle et les perspectives pour la prochaine année incitent plutôt à la prudence. En conséquence, nous favorisons une surpondération des liquidités dans les portefeuilles au détriment de la portion boursière.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 27 JUIN 2008

FONDS FMOQ	Année à jour	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%) ou depuis création	(\$)
■ Monétaire	1,89	4,09	4,02	3,64	3,26	3,07	3,56	10,014
■ Omnibus	-1,24	-1,68	5,12	5,64	6,54	8,42	4,81	21,702
■ Fonds de placement	-1,36	-2,70	5,24	5,93	6,25	8,61	4,45	22,152
■ Revenu mensuel	1,89	2,28	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5,74 (06.10.06)	10,101
■ Obligations canadiennes	1,60	5,50	4,64	2,51	4,56	4,12	5,52 (16.03.01)	10,762
■ Actions canadiennes	1,05	1,12	10,85	12,60	12,99	16,23	8,51	24,190
■ Actions internationales	-8,95	-16,81	-1,39	1,19	0,55	4,13	-0,23	7,879

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 3,07 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport ; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12 h le vendredi (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante.

Concernant les transactions dites électroniques (par Internet) ou impliquant le débit préautorisé sur instructions, l'heure limite est fixée à 10 h.

Nous vous remercions de votre collaboration.

FRAIS DE GESTION AU 31 MAI 2008

Types de fonds	Moyennes de l'industrie	Fonds FMOQ comparables	
Monétaires canadiens	1,03 %	■ Monétaire	0,42 %
Équilibrés canadiens	2,39 %	■ Omnibus ■ Revenu mensuel	1,00 %
Équilibrés	2,46 %	■ Placement	1,00 %
Obligations canadiennes	1,70 %	■ Obligations canadiennes	1,00 %
Actions canadiennes	2,35 %	■ Actions canadiennes	1,00 %
Actions mondiales	2,75 %	■ Actions internationales	1,00 %

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSISERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	27.06.08	Écarts	28.03.08	Écarts	31.12.07	Écarts	28.09.07	Écarts	29.06.07
S&P/TSX (Toronto)	3,2 %	14 355,21	8,5 %	13 233,79	-4,3 %	13 833,06	-1,9 %	14 098,89	1,4 %	13 906,57
S&P 500 (New York) **	-19,3 %	1 291,95	-3,8 %	1 343,43	-7,7 %	1 455,55	-4,2 %	1 518,85	-5,2 %	1 601,69
MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	-17,9 %	1 978,00	-5,3 %	2 089,32	-6,5 %	2 233,70	-2,4 %	2 288,47	-5,1 %	2 410,23
DEX Univers (obligations canadiennes)	7,0 %	672,80	-0,5 %	676,00	2,9 %	657,20	2,8 %	639,60	1,7 %	628,90

* ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes.

** converti en dollars canadiens.

La société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* offre toute une gamme de produits et services financiers¹ aux membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, de l'Association des Optométristes du Québec ainsi qu'à leurs proches.

ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

Fonds FMOQ²

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie :

- monétaire
- omnibus
- placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales

Autres familles de fonds communs de placement³

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille ? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie ? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

Obligations garanties⁴

Que ce soit à titre de complément ou d'alternative aux fonds communs de placement, nous offrons divers types d'obligations (boursière, à taux progressif, à taux fixe, etc.) d'*Épargne Placements Québec*.

Billets à capital protégé

Vous cherchez un produit hybride alliant la protection du capital à l'échéance avec un rendement potentiel plus élevé qu'un dépôt à terme ? Un billet à capital protégé pourrait répondre à votre besoin. Son rendement est lié à un ou à plusieurs indices boursiers, à un panier d'actions, à un fonds commun de placement ou même à l'évolution du prix de différents produits de base (le pétrole, l'or, le cuivre, etc.).

Grâce à des ententes conclues avec des firmes spécialisées dans la commercialisation et la distribution de produits de placement structurés et alternatifs, nous vous donnons accès aux principales émissions de billets liés.

Dépôts à terme⁵

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme qui sont garantis sous certaines conditions*.

Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

* Capital garanti à 100 % et assujéti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

Régimes autogérés, comptes au comptant, courtage à escompte ou de plein exercice^{6 ou 7}

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies. Investissez dans un REER autogéré ou dans un compte au comptant, ou adhérez au service de courtage à escompte ou de plein exercice.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met également à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut Québécois de Planification Financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances).

La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

(1) directement ou par le biais d'ententes de partenariat

(2) vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

(3) vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* et des diverses sociétés émettrices

(4) *Épargne Placements Québec*^{MD} est une unité administrative du ministère des Finances du Québec

(5) le capital est garanti, sujet aux limites en vigueur, par les divers régimes d'assurance-dépôts applicables

(6) offerts par B2B Trust et MRS inc. et ses filiales dans le cadre d'ententes conclues par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

(7) offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*



Montréal
1440, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 1111
Montréal (Québec)
H3G 1R8

Téléphone : **514 868-2081**
Sans frais : **1 888 542-8597**
Télécopieur : **514 868-2088**

Québec
Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 740
Québec (Québec) G1V 4T2

Téléphone : **418 657-5777**
Sans frais : **1 877 323-5777**
Télécopieur : **418 657-7418**

Site Internet
www.fondsfoq.com

Courriel
info@fondsfoq.com

Lignes d'information automatisées
514 868-2087 ou 1 800 641-9929



ACTIFS EN SANTÉ